

**COMMUNE DE KIENHEIM**  
**PROCES-VERBAL**

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2025 A 20H30**

*Sous la présidence de Monsieur Luc GINSZ, Maire,*

*Nombre de conseillers en exercice : 15*

*Nombre de conseillers présents : 10*

**Membres présents** (10) : COURSON Olivier – DIERSTEIN Lucie – GINSZ Luc – MARTIN Bernard - RAFAEL Sandrine – PETRAZOLLER Jean-Paul - RAMSPACHER Denis – SCHMITT Benoît – SUNNASY Selvanah - ZAVAGNI Laurent

**Membres absents excusés** (5) : BERTRAND Annia - BIANCHI Martial – FACHINGER Lucienne - KISTNER Thierry – KNAB Alain

**Secrétaire de séance** : SUNNASY Selvanah

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2025
- Délibération relative à la demande de subvention du mur d'enceinte de l'église
- Problème des pigeons : comment gérer l'invasion ?
- Rapport des commissions
- Divers

La séance démarre par l'approbation, à l'unanimité, du procès-verbal du 26 septembre 2025.

**Objet : délibération relative à la demande de soutien financier de la Région Grand Est au titre du dispositif « Coup de pouce rural »**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, suite à divers échanges avec la Région Grand Est, la commune peut bénéficier d'une subvention au titre du « Coup de pouce rural » concernant la réfection du mur d'enceinte de l'église.

L'opération consiste à :

- enlever le crépis existant,
- remettre les moellons,
- rejoindre avec du mortier à la chaux.

Après consultation, la société PROBST EURL est retenue pour un montant HT de 18.718,84 € soit TTC 20.590,72 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager les travaux et à solliciter l'aide de la Région Grand Est.

## **Problème des pigeons**

Les lignes électriques rue de la Fontaine et rue du Milieu sont envahies par des pigeons, principalement le soir.

Certains riverains se sont plaints.

C'est également compliqué lors du passage des enfants de l'école se rendant au périscolaire et qui empruntent ces deux rues car il y a beaucoup de fientes.

La commune a contacté une entreprise et signé un devis de 1700 euros pour les capturer à l'aide de caisses avec appâts. Cette capture s'étalera sur 8 semaines.

Néanmoins, le résultat n'est pas garanti.

Il n'y a pas vraiment d'explication quant à cette invasion depuis courant octobre mais la municipalité étant responsable de l'hygiène dans le village, cette proposition doit être tentée. Par ailleurs, le Maire a sollicité l'OFB (Office Français de la Biodiversité) pour faire faire une autopsie d'un pigeon mort.

## **Rapport des commissions**

### **Commission communication - animation**

Madame Lucie DIERSTEIN, présidente de la commission, informe les conseillers de la mise en place des décors de Noël.

Monsieur Jean-Paul SIMON a confectionné un village de Noël en bois qui a été placé devant l'église et qui sera illuminé.

Le samedi 22 novembre, les élus mettront en place la décoration de la façade de la mairie, de l'école et de l'entrée du Huneberg.

Les globes lumineux seront installés au terrain de tennis le lundi 24 novembre.

### **Commission école**

Petite parenthèse concernant le périscolaire : l'utilisation de la salle d'évolution pour accueillir le périscolaire à midi avait été évoquée mais cette solution n'a pas été retenue.

La SIRS a été missionnée par l'ES pour mettre en place un nouveau tableau de comptage, l'ancien n'étant plus aux normes.

Madame HENRION, institutrice en petite section, a soulevé le problème des robinets au niveau de la maternelle ; une demande de devis pour les remplacer est en cours.

Pour la rentrée 2026/2027, la prévision du nombre d'élèves est de 94.

## **DIVERS**

Un projet d'étude est en cours au niveau de la Communauté de Communes pour la mise en place d'une vidéo surveillance dans les villages.

La plupart des maires sont favorables à cette étude.

La majorité des conseillers municipaux de Kienheim est également favorable à cette étude.

La préparation et la distribution des colis de Noël pour les aînés sont prévues le samedi 13 décembre à partir de 9h00.

Les colis seront de nouveau composés de produits locaux.

Un problème d'écoulement d'eau est survenu impasse des Prés. Un sourcier a été contacté par Messieurs Jean-Paul PETRAZOLLER et Benoît SCHMITT.

Un devis d'un montant de 6750 euros a été réceptionné pour la confection et la pose d'un ensemble de trappe pour la cave de la mairie.

La commune doit signer le renouvellement du contrat avec l'Electricité de Strasbourg : actuellement le KW est à 0.16euros ; la nouvelle proposition est à 0.07/0.08 pour trois ans.

La secrétaire de séance,  
Selvanah SUNNASY

Le Maire,  
Luc GINSZ